

Calendrier de la procédure de mobilité du printemps 2022

ETAPES	Dates
Publication de la liste des postes sur BO agri	Mardi 1^{er} mars 2022
Date limite de candidatures pour tous les agents (externes et internes au MAA)	Jeudi 31 mars 2022
Fermeture du portail Agrimob de télécandidature	Jeudi 31 mars minuit
Délais d'enregistrement des candidatures externes présélectionnées dans Agorha	Du jeudi 31 mars au jeudi 14 avril
Le Chef de service (UO) : Saisit dans Agorha les avis et classements sur les demandes de mobilité relatives à sa structure.	Du vendredi 15 avril au lundi 25 avril 2022
Les IGAPS et assistantes saisissent dans Agorha, les avis sur les candidatures des agents externes retenus par les structures recruteuses	Du mardi 26 avril au vendredi 29 avril
Communication aux agents candidats du classement individuel - motivation communiquée sur demande expresse de l'agent auprès de la structure recruteuse/ UO	Lundi 2 mai 2022
Réunions décisionnelles n°1	Mardi et mercredi 7 et 8 juin 2022
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1	Mercredi 15 juin 2022
Réunion décisionnelle n°2 (avec arbitrage final)	Mardi 28 juin 2022
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2	Jeudi 30 juin 2022
Date de prise de poste de principe	1^{er} septembre 2022 (décalage possible jusqu'au 1^{er} novembre 2022)